



## Centre de ressources et de compétences sclérose en plaques (CRC-SEP)



### ★ Qu'est-ce qu'un CRC-SEP ?

Le CRC SEP, implanté dans un centre hospitalo-universitaire, offre une prise en charge experte pluri-professionnelle aux patients atteints de la sclérose en plaques (SEP), dès l'annonce du diagnostic puis tout au long du suivi thérapeutique.

Le CRC SEP a pour but d'améliorer la prise en charge des patients atteints d'une SEP, à l'échelon régional :

- En tant que centre de compétence pluri-professionnelle pour une prise en charge experte et personnalisée des cas complexes ;
- En tant que centre de recours et de coordination de soins pour les professionnels de santé du territoire pour la qualité des parcours de soins ;
- En tant que centre d'expertise, pour la diffusion des bonnes pratiques et des formations ainsi que la promotion de la recherche clinique et l'innovation.

### ★ Public cible

Les personnes atteintes de la SEP ou d'une autre affection inflammatoire démyélinisante du système nerveux central (encéphalomyélite aiguë disséminée, dite aussi ADEM, neuromyéélite optique, pathologie liée aux anticorps anti-MOG, etc.).

### ★ Modalités d'accès

La personne doit être adressée par son neurologue, médecin traitant ou autre spécialiste.

### ★ Missions /activités

Le CRC SEP mène diverses actions auprès des patients et des professionnels de santé :

- Une offre de différentes modalités de prise en charge (hospitalisation de jour, hospitalisation de courte durée, consultation spécialisée ou multidisciplinaire) proposant
  - Une expertise dans le diagnostic, l'annonce et le retour d'annonce ;
  - Une expertise dans la prise en charge et le suivi multidisciplinaire (médical, paramédical, psychologique et social) ;
  - Un avis/bilan thérapeutique (thérapies complexes et/ou à risque thérapeutique élevé).
- L'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) ;
- Une offre de programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) ;
- Des actions de soins coordonnées avec la ville au travers du partenariat avec les réseaux de santé SEP (cf. [fiche réseau SEP](#)) ;
- Des actions d'animation et de coordination des réseaux de correspondants sanitaires et médico-sociaux ;
- Un appui aux professionnels de santé pour la prise en charge de situation complexe ;
- La formation des professionnels de santé ;
- Une activité d'enseignement et de recherche ;
- L'harmonisation et la diffusion des bonnes pratiques ;

- L'information et la sensibilisation du grand public.

### ★ Intervenants professionnels

Les compétences disponibles au minimum au sein du CRC SEP : neurologue coordinateur et infirmier spécialisé dans les soins requis pour la SEP, formé à l'ETP.

Par ailleurs, la prise en charge peut inclure le recours à des spécialistes extérieurs, par exemple un médecin de médecine physique et de réadaptation (MPR), un neuro-radiologue, un ophtalmologiste, un urologue, un psychiatre. De même, en tant que de besoin, le CRC SEP peut avoir recours à d'autres professionnels ayant une compétence SEP : un psychologue, un neuropsychologue, un kinésithérapeute, un orthophoniste, un ergothérapeute, un assistant social, etc.

### ★ Autorité, financement et coût pour l'utilisateur

L'autorisation de fonctionnement du CRC SEP est délivrée par l'agence régionale de santé (ARS).

Le financement du fonctionnement du CRC SEP relève principalement de la tarification à l'activité (T2A) et de crédits alloués par l'ARS.

Les frais de santé de l'utilisateur sont pris en charge par l'assurance maladie et les mutuelles ou complémentaires santé.

### ★ Références juridiques

- Plan maladies neurodégénératives 2014-2019 ;
- Circulaire N°SG/DGOS/R4/DGS/MC3/DGCS/3A /CNSA/2015/281 du 7 septembre 2015 relative à la mise en œuvre du plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019 ;
- Circulaire N°DGOS/R1/2015/332 du 30 octobre 2015 relative à la campagne tarifaire et budgétaire 2015 des établissements de santé ;
- [Brochure des Centres Experts, de Ressources et/ou de Compétences, concernant les maladies neuro-dégénératives, élaborée dans le cadre du PNMD et disponible sur le site du Ministère de la Santé \(Avril 2019\)](#) ;
- Feuille de route maladies neurodégénératives 2021-2022.



#### Pour en savoir plus

Il existe 3 CRC SEP en Ile de France :

- Le CRC SEP Paris (Hôpital La Pitié Salpêtrière - AP-HP, Hôpital Saint-Antoine - AP-HP et Fondation Ophtalmologique de Rothschild)
  - [Hôpital La Pitié Salpêtrière - AP-HP](#) (source : crcsep-parispsl.fr)
  - [Hôpital Saint-Antoine - AP-HP](#) (source : arsep.org)
  - [Fondation Ophtalmologique de Rothschild](#) (source : fo-rothschild.fr)
- [Le CRC SEP Créteil-Grand Paris Est](#) (source : crcsep-creteil.fr) Hôpital Henri Mondor - AP-HP
- [Le CRC SEP IDF Ouest](#) (source : crcsep-idf-ouest.aphp.fr) Centre Hospitalier Intercommunal Poissy/Saint-Germain-en-Laye et Hôpital Raymond-Poincaré - AP-HP)

